

SYNDICAT MIXTE  
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 05/2025

Séance du 19 février 2025 – 14 h 30

**MODIFICATION DU POSTE CHARGÉ DE PROJET « SYSTÈMES D'INFORMATION »  
RESPONSABLE DU POLE SI / SIG**

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 février 2025 à 14h30, le Comité Syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 10 février 2025, sous la Présidence de Rémi JUSTINIEN.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Stéphane TRIFILETTI, Région Nouvelle Aquitaine ;  
Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;  
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan  
Alain BURNET, Ville de ROCHEFORT  
Jean-Louis LÉONARD, UNIMA

Membres excusés :

Margarita SOLA, Région Nouvelle Aquitaine (pouvoir à Rémi JUSTINIEN)  
Jean PROU, Conseil Départemental de Charente-Maritime (pouvoir à Anne BRACHET)  
Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort (pouvoir à Alain BURNET)

Membres absents :

Richard GUERIT, Région Nouvelle Aquitaine  
Jean-Claude DESRENTES, Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime

Membre invité présent :

Bruno BESSAGUET, UNIMA

Contexte

Lors de la séance du comité syndical du 11 décembre 2024, il a été décidé de réviser les statuts sur les points suivants :

Une erreur s'est glissée dans la délibération relative à la fiche de poste du Chargé de projet « Systèmes d'information » – Responsable du Pôle SI/SIG.

Il est donc proposé de corriger l'intitulé du poste en Chef de projet Systèmes d'information – Responsable du Pôle SI/SIG.

**Décision du Comité Syndical**

Après délibération, les membres du Comité Syndical décident :

- D'accepter la modification d'intitulé du poste pour Chef de projet Systèmes d'information - Responsable du pôle SI / SIG à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025 ;
- D'individualiser les crédits nécessaires ;
- D'autoriser le Président, à signer les documents et à conduire les démarches nécessaires.

**Nombre de membres :**

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 11

**Votes :**

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Rémi JUSTINIEN



Le Secrétaire de Séance,  
Alain BURNET



TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE  
DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2025 \_ \_ \_ \_

-----

Accusé de Réception Préfecture  
Reçu le : \_ \_ / \_ \_ / 2025